



ffgolf®



## CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES - 2026 PYRÉNÉES ORIENTALES & AUDE

### RÈGLEMENT

#### **CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES AUDE & P.O. - ANNÉE 2026**

##### **1. Conditions de participation**

Le **COMITE DÉPARTEMENTAL DE GOLF DES PYRÉNÉES ORIENTALES** organise sur l'année 2026 sept épreuves dénommées « CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES, PYRÉNÉES-ORIENTALES & AUDE ».

Ces épreuves, ouvertes aux joueurs des départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, s'adressent aux jeunes âgés de 18 ans maximum au 1er janvier 2026, licenciés de la Fédération Française de Golf, membres d'une Association Sportive de golf des Pyrénées Orientales ou de l'Aude, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, titulaire d'un certificat médical valide enregistré ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Tout joueur ne satisfaisant pas à toutes ces conditions ne pourra participer.

##### **2. Engagement**

Le « CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES, PYRÉNÉES-ORIENTALES & AUDE » se déroule sur sept étapes, réparties sur les golfs suivants :  
**CAP D'AGDE, FALGOS, FONT ROMEU, MONTESCOT, SAINT CYPRIEN, CARCASSONNE et NARBONNE St ROSE.**

**Le nombre minimum de joueurs pour qu'une épreuve puisse avoir lieu est fixé à 12 joueurs.**

Le nombre maximum de joueurs à chaque épreuve, est fixé à :

- 60 joueurs maximum sur les golfs des P.O et Aude répartis au maximum comme suit : Falgos 10, Font Romeu 10, Montescot 10, St Cyprien 10, Carcassonne 10 et Narbonne 10.

En fonction de cette répartition et pour chaque étape, chaque club présentera sa liste de joueurs selon les quotas définis ci-dessus (plus éventuellement une liste d'attente). Toutefois si le nombre total d'engagés se trouvait inférieur au nombre maximum fixé pour l'épreuve, les clubs pourraient engager, au prorata de la répartition précédente, des nouveaux joueurs. Ces joueurs devront au préalable avoir été inscrits sur la liste d'attente présentée par le club.

Les clubs présenteront leur liste de joueurs par mail auprès de la commission jeunes du Comité Départemental des P.O., au plus tard à la date limite d'inscription figurant sur le présent règlement.

Le « CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES » est réservé aux catégories, **U10,U12,U14,U16,U18** sans limite d'index pour les garçons comme pour les filles.

Dans la mesure du possible, les joueurs revêtiront la tenue du club permettant un meilleur accompagnement des jeunes golfeurs. Le départ de chaque épreuve est prévu à partir de 9h00.

### 3. Formule de jeu

La formule de jeu de chaque épreuve sera le **Stroke Play - Score Maximum brut** (limité à 9 coups par trou) pour toutes les séries (G & F).

### 4. Séries et distances préconisées

La série d'appartenance du joueur est fixée selon son âge au 1er janvier 2026

<b>CATEGORIES</b>	<b>INDEX</b>	<b>MARQUE</b>	<b>Format</b>
<b>garçons</b>			
U16 - U18	0 - 37	BLANCHE	18 trous
U14	0 - 37	JAUNE	18 trous
U10 - U12	0 - 37	GRISE/ROUGE	18 trous
U14 - U16	37,1 - 54	VIOLET/ROUGE	9 trous
U10- U12	37,1 - 54	ORANGE	9 trous
<b>filles</b>			
U14 - U16 - U18	0 - 37	ROUGE	18 trous
U10 - U12	0 - 37	VIOLET	18 trous
U14 - U16 - U18	37,1 - 54	VIOLET	9 trous
U10 - U12	37,1 - 54	ORANGE	9 trous

o

**Distances préconisées** : En adéquation avec l'index, l'âge et le sexe des concurrents selon les distances recommandées (parcours adapté ffgolf) pour la pratique compétitive des jeunes joueurs en épreuve départementale (voir recommandations : § 3.6-2 / § 3.6-3 / § 3.6-4 du Vademecum ffgolf).

#### **Rappel du règlement général, des préconisations et obligations pour les compétitions jeunes**

Epreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (I-5) / Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits - Voir § 1.2.2 (I-8) / voiturettes interdites dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs voir § 1.2.2 (I-4)

#### **Accompagnateurs :**

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc...devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra même en son absence lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

**Suiveurs de parties** voir § 1.2.2-4

Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie

## 5. Validation des résultats

Les résultats de chaque étape sont établis par les Pros ou les gestionnaires des golfs recevants et proclamés à l'issue de celle-ci.

Toute contestation devra être faite lors de l'étape concernée, aucune réclamation à posteriori ne pourra être retenue.

Ces résultats sont communiqués à la FFG par le golf recevant ainsi que par Mail à la Commission jeunes du Comité Départemental de Golf. [cdgolf66@gmail.com](mailto:cdgolf66@gmail.com)

## 6. Organisation - Modalités de fonctionnement

**Les inscriptions seront disponibles en ligne jusqu'au mercredi soir précédant l'étape concernée.**

Le secrétariat du golf recevant, communiquera sur son site, auprès des clubs participants ainsi qu'à la commission jeune du Comité Départemental des P.O., les horaires de départs des joueurs, au plus tard le vendredi 18 heures précédant l'étape concernée.

Chaque étape est gérée sur place par le représentant de la Commission jeunes du Comité Départemental de Golf des P.O. ainsi que par l'ASBC ou le responsable jeunes du Golf recevant avec l'appui des bénévoles mis à disposition par l'Association sportive du club.

**Si l'Association sportive du club recevant ne met pas à disposition de bénévoles, l'épreuve pourra être annulée.**

**À l'issue de chaque étape, un goûter à la charge de l'A.S. ou du club recevant, clôturera la journée lors de l'annonce des résultats et remise des prix.**

## 7. Droits de jeu et inscription

Les droits de jeu pour chaque étape seront indiqués au moment de l'inscription.

L'inscription se fera uniquement sur le lien fourni.

## 8. Calendrier

DATES 2026	COMPÉTITIONS	LIEU	Dates limites d'inscription
Dimanche 22 Mars	Circuit Individuel Jeunes	CAP D'AGDE	Mercredi 18 Mars
Dimanche 29 Mars	Circuit Individuel Jeunes	MONTESCOT	Mercredi 25 Mars
Dimanche 12 avril	Circuit Individuel Jeunes	FALGOS	Mercredi 8 Avril
Samedi 9 mai	Circuit Individuel Jeunes	CARCASSONNE	Mercredi 6 mai
Dimanche 21 juin	Circuit Individuel Jeunes	FONT-ROMEU	Mercredi 17 juin
Samedi 27 juin	Circuit Individuel Jeunes	NARBONNE SAINT ROSE	Mercredi 24 juin
Dimanche 22 novembre	Finale Circuit Individuel Jeunes	SAINT CYPRIEN	Mercredi 18 Novembre

## 9. Challenge Interdépartemental Aude & P.O.

Un Challenge Inter-Départemental Jeunes est organisé sur l'ensemble des étapes du CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES 2025, par le cumul des résultats des scores de chaque épreuve.

Seront attribués, selon le classement de chaque épreuve, par sexe et par série, les points suivants :  
Au 1<sup>er</sup> : 30 pts, 2<sup>ème</sup> : 25pts, 3<sup>ème</sup> : 20 pts, 4<sup>ème</sup> : 17 pts, 5<sup>ème</sup> : 15 pts, 6<sup>ème</sup> : 13 pts, 7<sup>ème</sup> : 11 pts, 8<sup>ème</sup> : 10 pts, 9<sup>ème</sup> : 9 pts, 10<sup>ème</sup> : 10 pts, 11<sup>ème</sup> : 9 pts, 12<sup>ème</sup> : 8 pts, 13<sup>ème</sup> : 7 pts, 14<sup>ème</sup> : 4 pt, 15<sup>ème</sup> 3 pts, 16<sup>ème</sup> : 2 pts, 17<sup>ème</sup> : 1 pts, et au-delà, chaque joueur classé recevra 1 point.

Dans le cas d'un changement de série en cours d'année (voir article 4 - Séries), le joueur conservera son capital point qu'il aura obtenu dans une précédente série (en accord avec le Comité départemental).

La gestion centralisée des résultats, sera assurée et validé par la Commission jeunes du CD Golf 66 ; elle fera l'objet d'un classement mis à jour après chaque épreuve.

La commission communiquera les résultats cumulés après chaque étape aux Pros, au Président de chaque A.S. participante ainsi qu'à leur responsable jeunes déclaré.

Les résultats définitifs du Challenge, filles et garçons et ce pour chaque série, seront proclamés à l'issue de la dernière épreuve du CIRCUIT INDIVIDUEL JEUNES (FINALE).

A l'issue de la dernière étape, un classement final au cumul des étapes récompensera les 3 premières filles et les 3 premiers garçons de chaque série.

*La Présidente du Comité Départemental de Golf des Pyrénées-Orientales*  
**Régine GALY**

[sportif@cdgolf66.fr](mailto:sportif@cdgolf66.fr)  
[cdgolf66@gmail.com](mailto:cdgolf66@gmail.com)

*Le Président de la Commission Jeunes*  
**Collin HEGIE**

[compta@cdgolf66.fr](mailto:compta@cdgolf66.fr)  
[cdgolf66@gmail.com](mailto:cdgolf66@gmail.com)